

Rencontre de l'Union Régionale avec les administrateurs relais
JP JOKIEL, P BELLEBASTRE
01/02/2025

Objet : présentation de la proposition de la réforme de la gouvernance de la fédération (du mouvement ?) et de l'évolution de son identité visuelle.

Propositions de réforme de la gouvernance de l'UFC-Que choisir :

(Principales réformes, des précisions d'application ne sont pas mentionnées ici)

- Le CA fédéral comprendrait 5 collèges :
 - o Les AL (le réseau) (13 + suppléants) au lieu de 16 actuellement
 - o Les Union Régionales (2 + suppléants) Nouveau
 - o Les salariés (2 + suppléants) Nouveau
 - o Les abonnés (2 + suppléants) Nouveau
 - o Des personnes qualifiées (2 – Pas de suppléants) Nouveau
- Si le mode de désignation des administrateurs représentant le réseau (AI, UR, Salariés) ne change pas, le mode de désignations des représentants des abonnés et des personnes qualifiées n'est pas arrêté. La définition des personnes qualifiées n'est pas arrêtée.
- Limitation à 2 mandats successifs de 3 ans des administrateurs (et donc du président)
- Limitation à 2 mandats opérationnels.
- Les décisions concernant le réseau (admission, radiation d'AI) sont pris à la majorité des 2/3, avec exclusion des personnes qualifiées du vote.
- Précisions du rôle des Unions régionales, pour une uniformisation et plus d'efficacité.
- En suspend : faut-il être administrateurs en AI pour être délégué à l'AG fédérale ?
- Limitation du nombre de réunions du CA.

Changement du nom – Changement de l'identité visuelle. Voir ci-dessous.

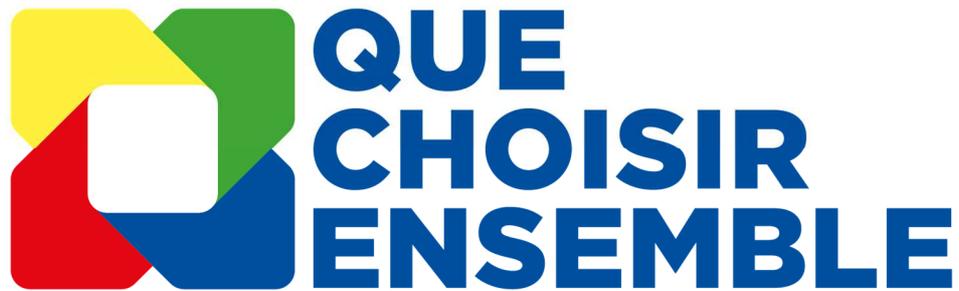
Hors statuts : création d'une commission d'agrément des administrateurs nationaux.

Décisions à valider en assemblée générale extraordinaire de mai 2025, pour mise en œuvre pour l'AG 2026 et le CA 2026.

Cela entraînera des modifications des statuts de AI, ne serait-ce que pour le nom.

Proposition de nouveau nom : QUE CHOISIR ENSEMBLE

et logo



On peut mettre ce que l'on veut en dessous. Ex : Association des consommateurs de la Mayenne

Le nom de la revue et son logo ne changent pas. A voir plus tard, selon l'évolution.